



L'agrégation de données comptables et financières sur un territoire donné

Direction générale de la comptabilité publique

Version 1 - septembre 2006



L'agrégation de données comptables et financières : pourquoi ?

■ **Un élément de réponse à un besoin de vision globale**

- ✓ Le développement de l'intercommunalité rend moins lisible l'action publique locale

qui résulte désormais à la fois des communes et des structures intercommunales

- ✓ Disposer, sur l'ensemble d'un territoire (par exemple d'un espace intercommunal ou celui d'une commune), d'une information agrégée, par grand domaine de compétences ou par thématique (dette, dépenses d'équipement...) peut contribuer à éclairer les problématiques propres à ce territoire mais aussi améliorer la transparence financière au bénéfice des citoyens.

L'agrégation de données comptables et financières : un travail utile

■ **Une réalisation par les acteurs concernés, avec pour objectif de répondre aux besoins des décideurs**

✓ Des besoins par nature divers et variés

- des problématiques propres à chaque territoire
- des problématiques évolutives dans le temps

✓ Des besoins ciblés et opérationnels

« Quelle est la pression fiscale ménages, et le territoire dispose-t-il de marges en la matière ? »

« La gestion des piscines du territoire revient-elle moins cher depuis que la compétence a été transférée à l'EPCI ? »

« L'intercommunalité a-t-elle permis de financer de nouveaux équipements ? »

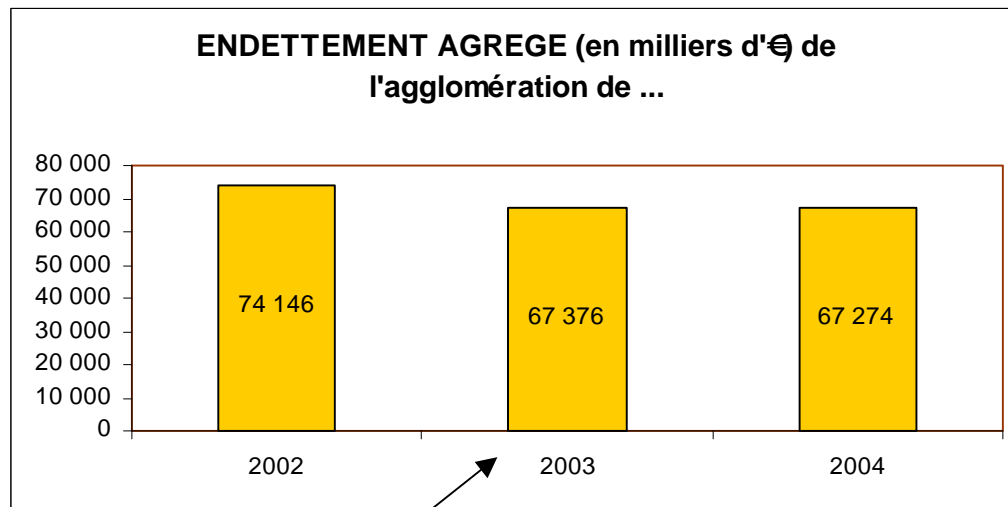
« En quoi la dette de l'EPCI peut-elle limiter la capacité d'endettement propre d'une commune membre ? Ou l'inverse ? »

L'agrégation de données comptables et financières : exemples

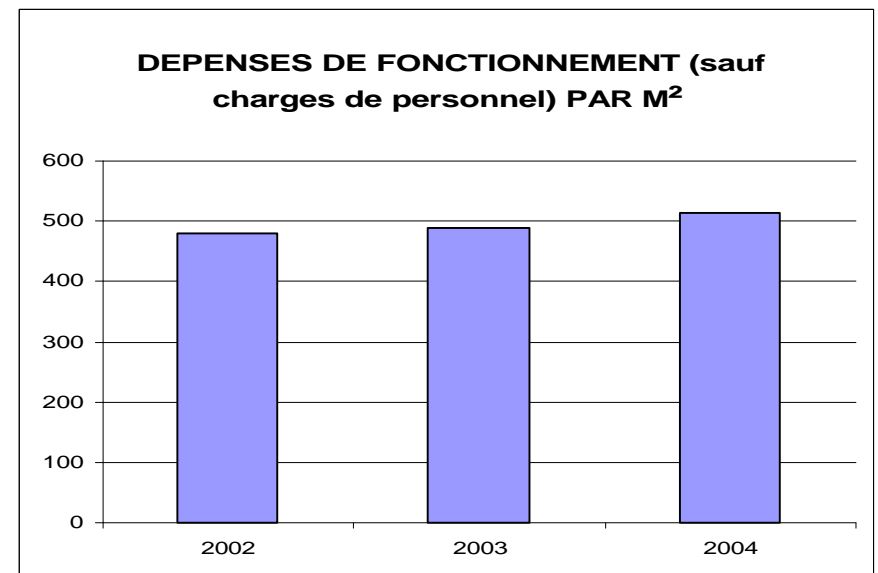
- ✓ Des illustrations concrètes : évolution dans le temps de valeurs globales...

...exprimées en milliers d'€...

... ou rapportées à une unité d'agrégation pertinente (habitant, par catégorie de contribuables, km de voirie...)



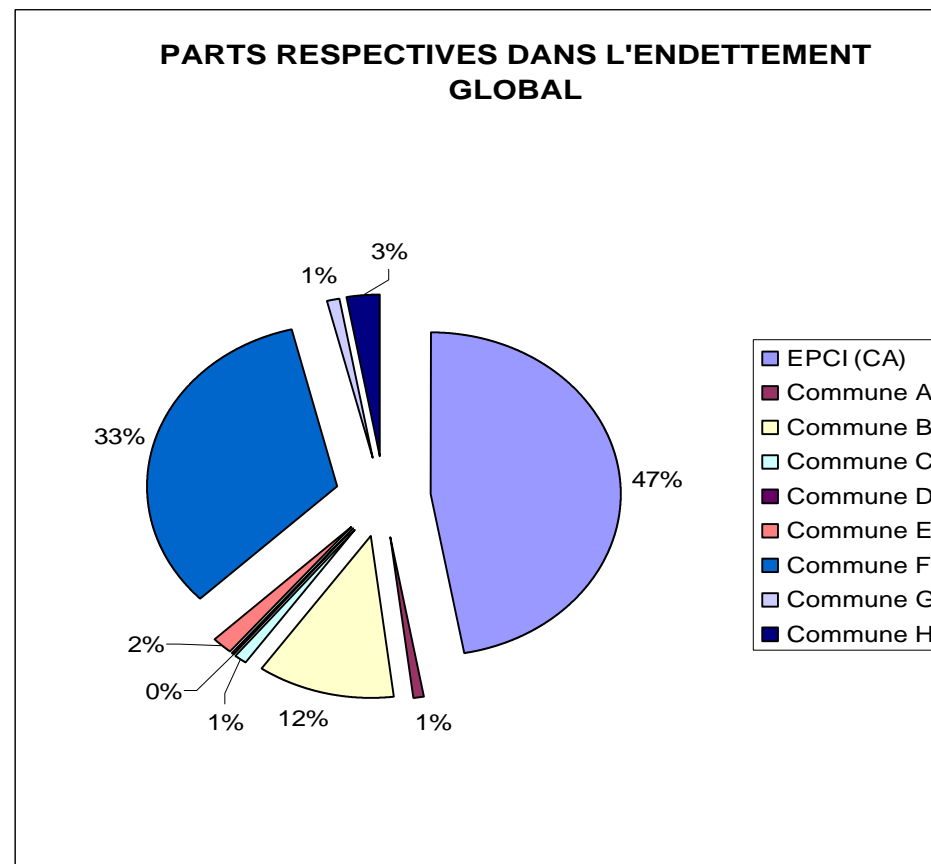
Date de création de l'EPCI



L'agrégation de données comptables et financières : exemples

- ✓ ... ou parts respectives entre collectivités

...exprimées en pourcentage



Les caractéristiques de la démarche d'agrégation proposée

■ **Une méthode élaborée par ses futurs utilisateurs, dans le cadre d'un groupe de travail**

✓ Une composition très ouverte

- plusieurs sites représentés par des Villes et/ou EPCI
- des binômes ordonnateurs / comptables
- les partenaires institutionnels : associations de représentants d'élus, DGCL

✓ Un travail en réunion et sur site, pendant un an

Les caractéristiques de la démarche d'agrégation proposée

■ Agréger, plutôt que consolider

✓ Sans définir d'entité consolidante

- chaque collectivité est considérée comme constitutive d'un élément du territoire

✓ En ciblant les travaux sur les seules thématiques retenues par le territoire (dette, fiscalité, charges de personnel...)

- seules certaines données comptables et financières sont additionnées, ce qui rend les travaux moins lourds
- les besoins spécifiques du territoire sont pris en compte (l'agrégation n'est pas un travail « standard »)

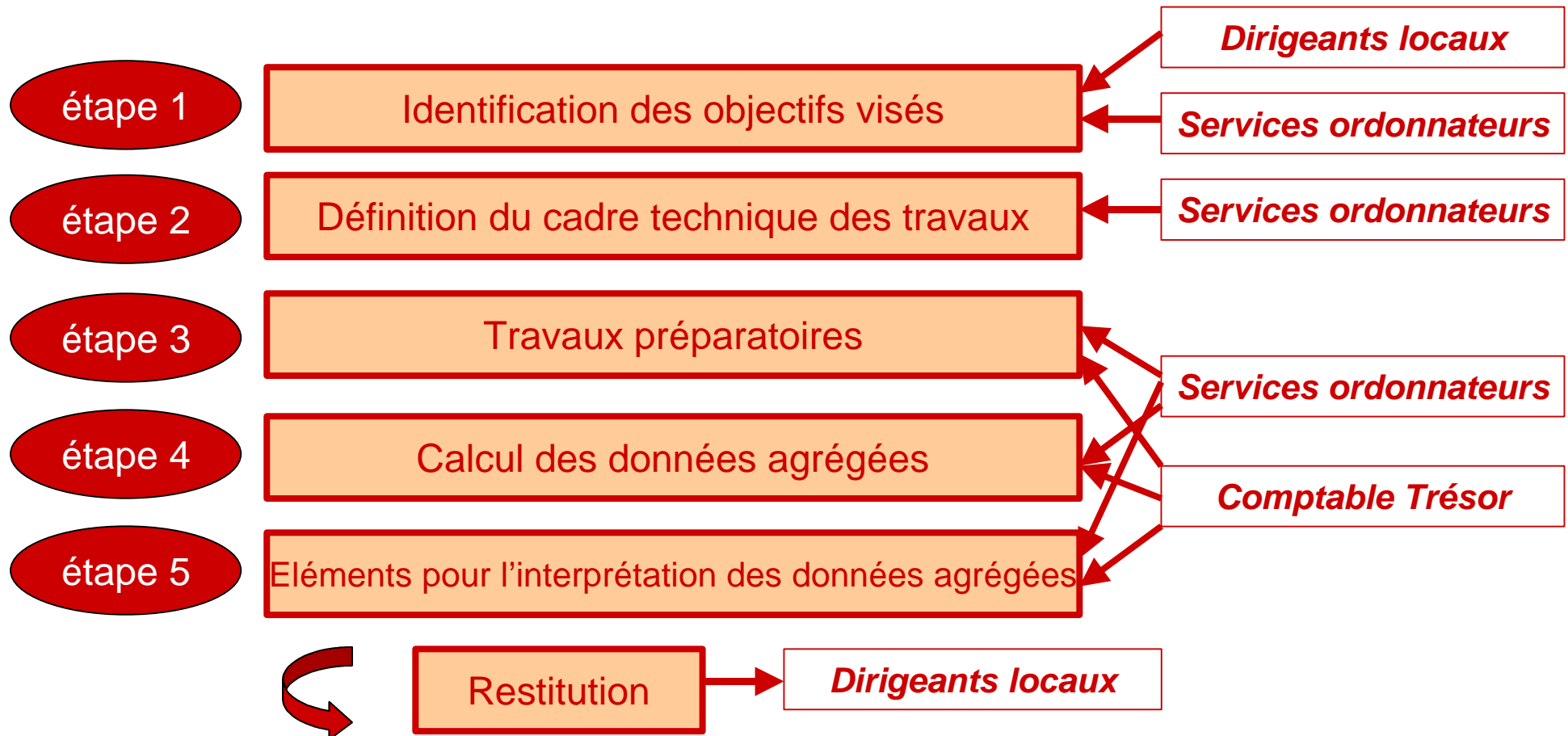
Les caractéristiques de la démarche d'agrégation proposée

■ **Une première version du *Guide* diffusée en sept. 2006**

- ✓ Dont le périmètre d'étude est limité, dans un premier temps, à l'ensemble « *communes + EPCI à fiscalité propre* »
- ✓ Qui présente la méthodologie générale proposée
- ✓ Et intègre de premières fiches thématiques
 - exploitation de la nomenclature par nature (endettement, DGF, dépenses d'équipement, charges de personnel...)
 - ou de la nomenclature fonctionnelle (piscines, voirie)

La méthode d'agrégation, à grands traits

✓ 5 étapes successives :



La méthode d'agrégation, à grands traits

étape 1

Identification des objectifs visés

✓ Un préalable essentiel

- le travail d'agrégation doit avoir du sens pour le territoire considéré
- des objectifs pouvant être très divers

Enjeu : entraîner l'adhésion et la participation de toutes les collectivités concernées

Selon les caractéristiques de l'EPCI :
récent ou bien installé dans le paysage local ,...

Selon les préoccupations des acteurs :
*cerner le potentiel de financement de nouveaux projets par un territoire,
situer le territoire par rapport à d'autres qui lui seraient comparables,
clarifier et rationaliser les relations financières EPCI - communes membres,
disposer d'informations plus globales sur une politique publique (logement, ...)*

.....

La méthode d'agrégation, à grands traits

étape 2

Définition du cadre technique des travaux

✓ Le périmètre territorial :

- le centre de gravité des travaux : l'EPCI ou la commune ?
- calibrer le rapport « coût - avantages »

Enjeu : proportionner la charge de travail tout en se donnant les moyens d'atteindre les objectifs fixés

Toutes les communes membres ?

Données du seul budget principal ou données consolidées ?

✓ La période d'étude

La méthode d'agrégation, à grands traits

étape 3

Travaux préparatoires

✓ Le recueil des informations utiles

Enjeu : mobiliser l'information disponible et maîtriser son contenu

- données comptables ou fiscales, mais également extra-comptables (pour la mise en perspective des données produites)

✓ Le diagnostic de l'information disponible

- degré de qualité de l'information comptable (fiabilité du haut de bilan...)
- autres données disponibles (analytiques, suivi des immobilisations...)
- caractéristiques de la comptabilité fonctionnelle produite

✓ L'identification des flux croisés

- entre budgets d'une même collectivité
- entre communes et EPCI
- entre communes

La méthode d'agrégation, à grands traits

étape 4

Calcul des données agrégées

Enjeu : dans le choix des ratios, graphiques, ...
éclairer la réflexion , non la réduire

- ✓ Le retraitement des flux croisés
- ✓ Les retraitements comptables éventuels
 - corrections des données comptables ou ajustements (du fait des limites de l'information disponible notamment)
- ✓ L'agrégation proprement dite
 - des données agrégées
 - enrichies de ratios, tableaux, graphiques, etc

La méthode d'agrégation, à grands traits

étape 5

Éléments pour l'interprétation des données agrégées

Enjeu : une restitution honnête
et mise en perspective

- ✓ **Transparence complète sur la méthode et les choix techniques opérés**
- ✓ **Au delà des chiffres**
 - éléments de contexte : évolution récente de l'EPCI,...
 - niveau d'équipement, étendue et qualité des services rendus à la population,...
 - facteurs d'explication

Les modalités de mise en œuvre

■ **Un travail sur site associant, dans toute la mesure du possible, l'ensemble des partenaires**

✓ Un atout : la collaboration ordonnateur - comptable

- partager les tâches à accomplir
- connaissance des comptes de la collectivité
- mobiliser les ressources du réseau du Trésor public (certaines données consolidées, infocentre national ...)

✓ Une logique de cahier des charges

- travailler sur des bases claires (objectifs, périmètre, etc)
- clarifier les principes d'intervention des acteurs (déontologie,...)
- légitimer les sollicitations auprès des services ou collectivités

Les modalités de mise en œuvre

■ Des outils pour faciliter les travaux d'agrégation

- ✓ Des outils qui seront complétés et améliorés, en fonction des souhaits des utilisateurs
 - des supports de formalisation (identification des flux réciproques, caractéristiques du territoire...)
 - un tableur excel avec automatisation des retraitements, sommations et graphiques
 - des supports de restitution (modèle de rapport écrit, diaporama pour une présentation orale)

- ✓ Qui sont mis à disposition des sites souhaitant s'engager, en partenariat avec les services du Trésor public, dans un travail d'agrégation



Pour mettre en œuvre la démarche d'agrégation proposée, vous pouvez contacter :

- votre comptable,
- la trésorerie générale de votre département,
- ou encore le webmaster du site Minefi
Collectivités locales